

LE FAUX PROCES FAIT A LA FILIERE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Manuels et programmes de sciences économiques et sociales sont à nouveau accusés de tous les maux. Une critique qui traduit une profonde méconnaissance de cet enseignement.

Par Jean-Luc Gaffard, ancien président du groupe d'experts sur les programmes de Sciences économiques et sociales, professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis, à l'Institut universitaire de France et directeur du département Innovation et concurrence de l'OFCE.

La polémique sur l'enseignement de l'économie reprend. L'inadaptation des programmes et les préjugés des enseignants seraient responsables de la faiblesse des connaissances économiques en France et, pourquoi pas, de points de croissance en moins. L'enseignement dans les lycées est ici en question (1). Certains suggèrent d'introduire une formation en économie dans les classes primaires pour pallier les défaillances enregistrées et contribuer à libérer la croissance, ce qu'apprécieront sans doute ceux qui mettent l'accent sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux à ce stade de la formation...

Plus sérieusement, le procès de la filière économique et sociale (ES) des lycées recommence, stigmatisant les programmes de sa discipline de référence, les sciences économiques et sociales (SES). Comme il est de coutume dans ce pays, une commission est créée pour réfléchir (2), établir un diagnostic et faire des propositions, comme si aucune réflexion ni aucun travail sur le fond n'avaient existé par le passé qui auraient pu conduire à des réformes utiles.

SUBSTITUER L'IDEOLOGIE AU SAVOIR

Les critiques adressées aux programmes de SES témoignent le plus souvent d'une méconnaissance de ces programmes, quand ce n'est pas de la volonté cachée de substituer à la maîtrise d'un savoir reconnu des préférences idéologiques, les uns affichant la conviction que l'économie de marché est responsable de tous nos maux, les autres un engagement en faveur du libre marché dégagé de l'influence forcément maléfique de l'Etat. Ces programmes, tels qu'ils ont été élaborés au début des années 2000 par un groupe d'experts indépendants, réunissant des universitaires et des enseignants de lycée, reposent sur la volonté claire de s'inscrire en regard des acquis scientifiques du moment. Ils allient étroitement économie, sociologie et science politique, sans renoncer à l'identité propre de chacune de ces disciplines. Ils introduisent, notamment en économie, une analyse tant du fonctionnement du marché que du rôle de l'Etat. Ils se réfèrent aux travaux des grands auteurs des disciplines concernées et encouragent leur lecture. Rien de plus faux que d'attribuer à ces programmes un parti pris idéologique ; rien de plus faux, en particulier, que d'affirmer qu'ils ignorent l'entreprise et le marché. Ils ont été conçus pour rendre compte de savoirs académiques reconnus, y compris les plus récents. Personne ne voit à redire au fait de proposer aux élèves de lire Corneille, Molière, Voltaire, Montesquieu, Hugo ou Camus. Comment alors ne pas aussi leur proposer de lire des morceaux choisis de Smith, Tocqueville, Durkheim, Weber, Hayek ou Keynes.

QUESTION DE PEDAGOGIE

Ces programmes sont certainement ambitieux et sans doute lourds. Mais il faut se garder d'oublier que les mêmes thèmes peuvent et doivent être traités différemment suivant le niveau d'enseignement considéré, au lycée, dans le premier ou dans le deuxième cycle universitaire. Tout est, en réalité, question de pédagogie. Il appartient aux professeurs d'aborder ces thèmes au niveau et avec les moyens qui conviennent. Les documents de travail, qui ont été élaborés par le groupe d'experts à la demande du ministère et diffusés dans tous les

lycées, se voulaient une aide aux professeurs dans cette perspective pédagogique. Ils peuvent éclairer ce que l'on attend des manuels et guider la réflexion sur une refondation de ces ouvrages qui doivent reposer davantage sur des textes construits que sur un assemblage de documents très hétéroclites, s'agissant de leur valeur scientifique. L'enjeu est en particulier de faire accéder au savoir les élèves des milieux modestes dont le capital culturel est faible et qui ont un besoin d'autant plus fort de vrais ouvrages.

Les critiques adressées aux programmes de SES cachent parfois une volonté récurrente de réviser, sinon de supprimer, la filière ES. Personne ne devrait douter de la difficulté d'enseigner l'économie au lycée, pour une raison peu souvent avancée : l'économie théorique est d'emblée complexe et fait difficilement l'objet d'une approche progressive. C'est pourquoi elle doit être abordée dans une dimension avant tout culturelle, impliquant de mobiliser l'histoire des idées et l'histoire des faits. C'est pourquoi aussi les grands thèmes étudiés doivent l'être en considérant les lectures complémentaires qu'offrent l'économie, la sociologie et la science politique, en montrant la fécondité de regards croisés et en permettant aux élèves de s'initier à la démarche spécifique de chaque discipline. En revanche, vouloir supprimer la filière ES, c'est ignorer les changements profonds qui ont affecté l'enseignement des lycées et son articulation avec l'enseignement supérieur.

L'ATTRACTIVITE DE LA FILIERE ES

Jusque dans les années 50, le baccalauréat était réservé à une minorité d'élèves, les autres ne faisant qu'accomplir leur scolarité obligatoire avant de prendre la suite de leurs parents comme agriculteur, ouvrier, artisan ou commerçant. La profonde évolution de l'économie et de la société et l'augmentation spectaculaire du nombre de cadres ont changé radicalement les choses. La plupart des lycéens poursuivent leurs études après le baccalauréat. Les études secondaires générales acquièrent pour tous une dimension nouvelle, qui est de préparer à des études supérieures ouvrant sur des métiers. Ces métiers entrent dans deux grandes catégories : les métiers de l'ingénierie et les métiers de l'administration et de la gestion. La filière S ouvre naturellement sur la première, la filière ES sur la deuxième.

C'est fondamentalement ce qui explique aujourd'hui l'attractivité de cette dernière auprès des élèves, mais aussi son succès en termes de formation si l'on en juge, par exemple, par la qualité des élèves issus de cette formation qui entrent à Sciences Po ou à dans de grandes écoles commerciales. Ce constat ne vaut certainement pas quitus pour les programmes, mais il devrait leur éviter un excès d'indignité. Si évolution il doit y avoir, d'ailleurs aussi bien en S qu'en ES, elle devrait porter sur un renforcement des disciplines littéraires dans les cursus. Une nécessaire formation continue

En fait, qui connaît un peu la situation devrait savoir que le vrai problème réside non dans les programmes, qui, certes, ont toujours besoin d'être aménagés, mais dans la formation des professeurs. L'évolution des disciplines et notamment de l'économie rend nécessaire une véritable formation continue. Pour que celle-ci soit efficace, elle doit être organisée sous la forme d'écoles résidentielles de cinq jours, ouvertes à chaque édition à une soixantaine de professeurs de lycée et organisées sur des thèmes préalablement définis et soumis à des appels d'offre concurrentiels auprès d'équipes constituées de professeurs issus des deux ordres d'enseignement. C'est à cette condition que l'enseignement des lycées sera véritablement ancré dans les savoirs scientifiques.

Dans ce contexte, il serait sans doute opportun de reconsidérer la possibilité de confier à des groupes d'experts indépendants non seulement l'écriture des programmes et celle de documents d'accompagnement, véritables supports pédagogiques explicitant le contenu des enseignements et les méthodes de travail, mais aussi la définition des thèmes généraux retenus pour les projets d'écoles de formation continue. Ce n'est pas à l'inspection de définir les programmes, mais à un groupe (auquel il est nécessaire qu'elle participe)

rassemblant des universitaires que qualifient leurs performances scientifiques et des professeurs de lycée qui détiennent la compétence pour transformer le savoir académique en savoir scolaire.

LE DEBAT D'IDEES EST FECOND

Pour autant, il serait illusoire et pour le moins anti-scientifique d'imaginer que les savoirs académiques sont définitivement constitués et qu'ils permettent d'énoncer des règles définitives à inculquer à chacun pour qu'elles puissent être appliquées sans heurts par des décideurs informés. Les connaissances scientifiques avancent par la critique, le débat, la remise en cause et le conflit des idées. Les institutions nées de la réflexion sur la grande dépression et de la macroéconomie keynésienne sont peut-être dépassées, mais ce sont elles qui ont permis l'extraordinaire croissance pendant trois décennies. Elles étaient le fruit d'une avancée significative des connaissances économiques née de la remise en cause de qui semblait préalablement acquis.

De nouveaux problèmes ont surgi, des difficultés sont apparues qui ont justifié d'aller plus loin dans la compréhension des phénomènes et de remettre en cause une nouvelle fois les acquis de la période précédente. Cela ne veut pas dire faire table rase des connaissances antérieures, mais d'en relativiser la portée afin de les mettre en rapport avec la nature des questions posées, lesquelles évoluent sans cesse au fur et à mesure que la société elle-même se transforme. N'est-ce pas l'un des buts de l'enseignement que de promouvoir ainsi la capacité des élèves de se poser des questions appuyées sur la maîtrise des savoirs ? Une fois encore, les programmes sont importants pour permettre aux professeurs de poursuivre cet objectif, mais la formation dont ils devraient pouvoir disposer l'est plus encore.

Alternatives Economiques - n° 267 - Mars 2008

NOTES

(1) Les critiques émanent à la fois des milieux patronaux, mais aussi du ministère de l'Economie, qui s'inquiète de l'insuffisante culture économique de nos concitoyens. D'où la création du Conseil pour la diffusion de la culture économique (Codice), à l'initiative de l'ex-ministre de l'Economie Thierry Breton (NDLR).

(2) Sous la direction de Roger Guesnerie, professeur au collège de France, cette commission comprend des universitaires, des hauts fonctionnaires de l'administration économique, un seul enseignant de sciences économiques et sociales et Michel Pébereau, président de BNP Paribas et de l'Institut de l'entreprise et membre du Haut comité éducation-économie, voir page 74 (NDLR).

[Alternatives Economiques - n° 267 - Mars 2008](#)